



Quel pré-requis pour un contrat en alternance ?

Par **Darloh**, le **01/10/2011** à **19:05**

Bonjour,

Quel pré-requis doit avoir une entreprise pour recruter un stagiaire pour un stage en alternance ?

En effet, l'entreprise que je souhaite monter utilise un parc informatique, et du développement web.

Quel est le plus avantageux pour une entreprise qui débute :

- stages ?
- contrats de professionnalisation ou d'apprentissage ?
- renouvellement du contrat pro ou d'apprentissage (BAC PRO > BTS)
- passage en cdd, cdi ?

Cordialement

Par **P.M.**, le **02/10/2011** à **10:46**

Bonjour,

Le stage doit faire l'objet d'une convention avec un établissement d'enseignement et ces trois statuts sont bien différents car la finalité n'est pas la même et on ne peut pas comparer un contrat qui implique une formation avec une organisation adéquate et celui de salarié...

Par **Domil**, le **02/10/2011** à **11:06**

Et déjà, il faut aussi penser que le stage est formateur donc le stagiaire doit travailler avec des collègues expérimentés qui pourront lui apprendre.

Par **Darloh**, le **02/10/2011** à **23:48**

Bonjour pmtedforum, Domil

Je souhaite en effet proposer des stages dans le développeur web où le principal développeur a maintenu de A à Z pendant 2 ans notre plateforme eLearning, cependant il n'est pas diplômé dans la branche informatique/développement.

Est-ce que le développeur en question doit-être diplômé afin que l'entreprise puisse employer un stagiaire ?
merci